

# *Pour l'intégration des musées et collections dans la politique scientifique et culturelle des universités*

---

## **MANIFESTE pour une action nationale concertée**

---

### **Nos objectifs**

Affirmer le rôle essentiel que jouent les musées et collections universitaires comme grands instruments de recherche et comme éléments d'une politique culturelle sur un territoire.

Rappeler l'extrême richesse que les musées et collections universitaires français représentent pour le patrimoine culturel national.

Encourager et accompagner les différentes initiatives engagées par un ensemble d'universités françaises pour la préservation et le renforcement de l'accessibilité des musées et collections universitaires à un niveau local, national et international.

Alerter les tutelles et les équipes dirigeantes des universités sur l'urgence de prendre en compte dans leur agenda politique et dans le nouveau cadre de la LRU la question de la sauvegarde et de la valorisation des collections scientifiques et patrimoniales des universités.

### **Quelques chiffres clefs**

Des collections d'histoire naturelles sont présentes dans la plupart des universités. Le nombre de leurs spécimens est estimé entre 20 à 50 millions. Ce chiffre est à mettre en regard avec les 80 millions du Muséum national d'Histoire naturelle et les 21 millions préservés dans les muséums en territoire.

Dans le domaine des herbiers, la France est au second rang mondial (derrière les USA) avec environ 25 millions de planches dont un peu moins de la moitié des planches seraient conservées dans des universités françaises.

Mais ces chiffres ne sont que des estimations et ne couvrent pas l'ensemble des domaines. Il est fondamental de pouvoir évaluer plus précisément la richesse du patrimoine universitaire français.

## **Contexte international et européen**

On constate depuis le début des années 2000 une multiplication de travaux, de réseaux, de projets dédiés au patrimoine des universités. Cette activité s'inscrit dans un cadre européen et reçoit des soutiens de différentes institutions européennes (Commission européenne, Conseil de l'Europe. Elle revendique le patrimoine des universités comme représentant une part importante du patrimoine culturel européen et émerge dans différents champs tant académiques que muséaux. Le réseau UNIVERSEUM, constitué en 2000, s'attache à renforcer la visibilité du patrimoine des universités à l'échelle européenne. Au niveau international cette reconnaissance s'affirme avec la création en 2001 d'un comité international dédié aux musées et aux collections universitaires (UMAC) au sein du Comité international des musées (ICOM). En Allemagne, la mise en place d'un réseau national porté par des projets structurants a conduit à la publication en janvier 2011 de recommandations par la Wissenschaftsrat, le conseil national scientifique allemand, reconnaissant les collections universitaires comme grand instruments de recherche « Forschungsinfrastrukturen ».

## **Richesses et valeurs essentielles**

### 1/ Les collections universitaires participent à la recherche et à sa valorisation

Les collections conservées dans les universités sont des ressources potentielles irremplaçables pour la recherche et l'avancement des connaissances dans de nombreux domaines tels que le changement climatique, l'écologie et l'évolution des systèmes vivants, la géologie, l'archéologie, l'ethnologie, l'anthropologie, l'histoire de l'art, des sciences, de l'homme, la médecine, la génétique moléculaire .../...

Leur accessibilité au public les fait apparaître comme des vecteurs naturels pour intéresser les jeunes et les citoyens aux résultats des programmes de recherches. Leur mise en valeur, qui passe par la conservation et la restauration, est un des éléments qui peut permettre au grand public une appropriation et une meilleure connaissance des travaux de recherche. C'est aussi pour le grand public, une occasion de mieux comprendre les méthodes d'apprentissage et de production des connaissances scientifiques et des savoirs académiques.

### 2/ Les collections universitaires sont des ressources pour l'apprentissage et la transmission des savoirs à l'université

Les musées et collections universitaires continuent d'être mobilisés pour l'enseignement auprès des étudiants au sein de l'université. Grâce à leur valeur historique, pédagogique et scientifique, ils sont aussi utilisés dans le cadre de l'enseignement primaire et secondaire, ainsi que dans la formation continue des enseignants dans un cadre pluridisciplinaire.

### 3/ Les collections et musées universitaires sont des outils essentiels pour intéresser le citoyen aux actions portées par l'université

Ils sont un media irremplaçable et attractif pour élargir la participation des publics à l'enseignement supérieur, favoriser leur intérêt pour la recherche, et d'une façon générale ouvrir les universités vers la Cité. Ils offrent également l'opportunité de développement d'une politique culturelle innovante en territoire.

#### 4/ Les collections et musées universitaires sont une source de stabilité, d'attractivité et de prestige pour les universités

Ils constituent une trace de l'histoire des institutions, des modes de production des savoirs et du monde social dans lequel ils s'insèrent. A ce titre, ils participent à donner une « légitimité temporelle » en inscrivant les actions et les contributions scientifiques de chaque établissement et de ses chercheurs dans des temps historiques longs. Ils offrent de fait un moyen de s'inscrire dans le territoire qui partage leur histoire, leur patrimoine, leur culture. Ils sont des outils à même d'aider à la construction ou la recomposition d'une « identité » forte de chaque université et d'accompagner les changements en cours dans le mode de gouvernance. (LRU, PRES, fusion, pôles d'excellence).

#### 5/ Les collections et musées universitaires sont fragiles et vulnérables

La disparition d'interlocuteurs spécifiques pour les questions de patrimoine et de culture scientifique et technique au sein des tutelles est préoccupante, les évolutions du mode de gouvernance des universités françaises renforcent les responsabilités des universités en la matière.

### **Propositions d'actions à mettre en œuvre rapidement**

Pour l'ensemble de ces raisons, nous appelons à ce qu'une action nationale concertée soit entreprise.

Cette action ne pourra prendre corps que si la question patrimoniale est portée en politique.

Nous appelons à ce qu'une action soit entreprise à l'initiative du Ministère ou de la CPU, en lien avec les collectivités territoriales pour qu'une politique nationale et concertée reconnaisse l'importance de cette mission et lui offre un cadre et des moyens d'actions pour sauver ce patrimoine actuellement en péril.

**1/L'appropriation politique du patrimoine universitaire par les présidents des universités** est la première étape nécessaire à la mise en œuvre de la préservation et de la valorisation des musées et des collections universitaires. Il est important que ce manifeste puisse être porté à la connaissance et signé par les présidents des universités.

**2/Un groupe de travail** déjà mis en place pour préparer ce manifeste se propose d'encadrer et de relayer ces actions à l'ensemble des acteurs concernés d'une part, et de mener une réflexion sur la structuration des actions en réseaux à l'échelle nationale d'autre part.

**3/L'Université de Bourgogne** vient de proposer à l'Office de Coopération et d'Information Muséales – OCIM, d'assurer une mission de recensement de l'ensemble des initiatives universitaires en ce domaine à l'échelle nationale. Cette mission s'appuie sur la mise en place d'une base de données en ligne intitulée **Plateforme des ressources des universités** et qui a reçu l'appui officiel de la présidence de la CPU le 24 mars 2011. Disposer d'un tel outil est capital : cela permettra progressivement, de mesurer l'état réel de la situation des universités françaises sur ces questions et d'adapter les actions des acteurs sur le terrain.

La tâche est immense et nécessite une incitation au plus haut niveau.

AUSSI...

**Nous demandons la mise en place d'une politique pérenne dans le domaine patrimonial universitaire (culturel, scientifique et architectural), tant dans un cadre national qu'au niveau des établissements.**

**Pour cela, nous préconisons le financement d'un plan d'actions sur plusieurs années, porté par une mission nationale, encadrée par un comité scientifique.**

**Parmi les objectifs prioritaires assignés à cette mission nous préconisons : le soutien d'une activité de réseau qui touche l'ensemble des universités, la mise en place de bonnes pratiques à l'échelle locale, le recrutement de professionnels du patrimoine et de la médiation, la prise en compte de cette dimension lors des contrats d'établissement, l'encouragement et la valorisation d'activités remarquables engagées dans le domaine.**

Manifeste adopté à Strasbourg les 2 et 3 février par les 70 professionnels des musées et collections universitaires présents aux journées d'études.

En leur nom le groupe de travail composé de :

Marie-Laure Baudement, Université de Bourgogne

Florence Belaen, OCIM-Université de Bourgogne

Alain Canard, Université de Rennes

Sophie Chave-Dartoen, Musée d'ethnographie de l'Université Bordeaux Segalen

Hugues Dreyssé, Jardin des Sciences, Université de Strasbourg

Françis Duranthon, Museum de Toulouse, Université de Toulouse

Louis-Jean Gachet, OCIM-Université de Bourgogne

Catherine Gadon, Université de Toulouse-Pres

Luc Gomel, Université de Montpellier 2

Ewa Maczeck-Altheim, OCIM-Université de Bourgogne

Laetitia Maison, MSHA, Université de Bordeaux

Sébastien Soubiran, Jardin des Sciences, Université de Strasbourg

Michel Van Praët, MNHN